

(1)

(N° 217.)

## Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 13 JUILLET 1897.

Projet de loi allouant des crédits supplémentaires aux Budgets des exercices 1896 et 1897, et autorisant des transferts et des régularisations au Budget de l'exercice 1896 (1).

### RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE (2), PAR M. LEFEBVRE.

**MESSIEURS,**

Le projet de loi, soumis aux délibérations de la Chambre, a pour objet d'allouer des crédits supplémentaires au Budget de l'exercice 1896 et à celui de 1897 et d'autoriser des transferts et des régularisations pour le Budget de 1896.

La demande de crédits pour le Budget de 1897 et d'autorisation de transferts et de régularisations pour celui de 1896 n'a donné lieu au sein des sections et de la section centrale à aucune observation.

Cette demande se trouve, du reste, suffisamment justifiée par l'Exposé des motifs du projet de loi.

Quant aux crédits supplémentaires réclamés pour le Budget de 1896, différentes observations ont été produites dans les sections et examinées par la section centrale. Celle-ci, à la suite de cet examen, a signalé quelques-unes d'entre elles à l'attention du Gouvernement et à la suite des explications qui lui ont été fournies, a adopté le projet de loi à l'unanimité des membres présents.

Elle a l'honneur de vous en proposer également l'adoption.

*Le Rapporteur,*  
ALBERT LEFEBVRE.

*Le Président,*  
P. TACK.

---

(1) Projet de loi, n° 191.

(2) La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. DE BONTRIDDER, HUYSHAUWER, HOYOIS, D'URSEL, VINCENT DIERICKX et LEFEBVRE.